

POUR LA FERMETURE DES PRISONS

LE 23 NOVEMBRE 2010 THIERRY KELLER, BLAISE MAO ET JÉRÔME RUSKIN (USBK & RICA)

La prison n'a toujours pas atteint les objectifs fixés il y a plus de deux siècles. Elle reste le lieu de l'inhumain, de l'indicible, celui dont on ne s'occupe pas. Il serait temps de sortir la tête du sac.



Une société se juge à l'état de ses prisons, écrit un jour Camus.



Si le nouveau pensionnaire du Panthéon disait vrai, alors la France peut avoir honte. Deux siècles à peine après son élévation au rang de peine de référence, **la prison est plus que jamais incapable de remplir la triple mission que lui a assigné le Code pénal de 1791** :

- 1) sanctionner la faute
- 2) protéger la société
- 3) favoriser l'amendement et la réinsertion des condamnés

Une vision romantique de la privation de liberté, issue du cerveau de philanthropes hantés par la louable intention d'en finir avec l'échafaud et les châtiments corporels. Mais le rêve humaniste a tourné court. En 2010, la prison continue à briser des vies, fabriquer de la délinquance et souiller les valeurs démocratiques, sans rien résoudre à la violence de la société. **Tous les trois jours en moyenne, un détenu choisit d'en finir** plutôt que de supporter la lente déstructuration mentale et morale à laquelle il est condamné derrière les barreaux. Quant à ceux pour qui la prison n'est qu'un lieu de passage, ils sont 40 % à y retourner dans les cinq ans suivant leur libération, validant l'hypothèse selon laquelle « la prison provoque la récidive », pour citer Michel Foucault. Pis : l'institution carcérale reproduit les inégalités sociales en pénalisant les plus faibles, puisque 60 à 70% des infractions sont commises pour des raisons économiques.

Le populisme pénal

Nos prisons brûlent, mais la société française regarde ailleurs, acceptant docilement l'aberration carcérale, malgré quelques soubresauts humanistes lorsque micros et caméras

se braquent à l'occasion sur ce lieu de souffrance. Les rapports et enquêtes de terrain dénonçant la situation des détenus ne suffisent toujours pas à mobiliser les politiques, qui font de l'espace pénal l'un des derniers terrains d'expression de l'autorité de l'État. Être filmé en train de lutter contre le crime rapporte plus de voix que n'importe quelle baisse d'impôts. La meilleure preuve de ce populisme pénal est l'apparition dans la sphère publique de **la figure de la victime, nouvelle incarnation du citoyen méritant et « héros de la République »**, invité d'honneur de la garden-party de l'Élysée en 2007.

La diabolisation actuelle de l'image du prisonnier défie pourtant toute logique puisque les « gens dangereux » qui croupissent dans les prisons françaises ont encore trop souvent le visage d'un dealer de cannabis encore mineur, d'un immigré sans-papiers ou d'un malade mental. **Autant de populations fragiles dont la place n'est pas entre quatre murs.** La violence morale a remplacé la violence corporelle. Surtout, l'esprit de vengeance, cette satisfaction malsaine que l'on ressent lorsque le malfaiteur est puni, n'a pas disparu. La mise à l'écart du corps du malfaisant rassure tandis que fermer les prisons effraie. Mais si l'opinion publique avait toujours raison, Robert Badinter n'aurait jamais fait voter l'abolition de la peine de mort.

Des alternatives à l'enfermement

L'espoir de voir disparaître un jour la prison, institution archaïque et indigne d'une démocratie digne de ce nom, n'a pas pour autant disparu. Sursis, travail d'intérêt général, bracelet électronique, aménagements de peine... Les solutions à l'enfermement ne cessent de gagner du terrain. En 2010, près de 160 000 personnes purgent des peines en milieu ouvert contre environ 62 000 qui sont emprisonnées. La fin des prisons est en marche. Raison de plus pour accélérer le processus. Car compter sur le sens de l'Histoire ne suffit pas. **La fermeture des prisons ne sera pas le fruit d'un sursaut humaniste** – pourtant indispensable en toile de fond – mais d'un raffinement technologique permettant d'en finir avec l'incarcération. Le temps de l'audace est venu.



Suivons l'exemple de l'Espagne et de la Norvège qui ont aboli la peine de prison à perpétuité. Gelons la construction de nouveaux établissements pénitentiaires, condamnés tôt ou tard à se remplir comme les précédents. Ayons le courage de dépénaliser certains actes soi-disant délictueux (« usage de drogue », « infraction à la législation sur les étrangers »). Sortons de prison les 20% à 30% de détenus souffrant de pathologies mentales. Et ouvrons enfin le débat sur le sort qui doit être réservé aux auteurs de viols et de crimes de sang, puisque **condamner une personne à passer 30 ans ou plus derrière les barreaux ajoute de la souffrance à la souffrance, sans pour autant venger la victime et ses proches.**

La politique de l'autruche n'a que trop duré. Le corps social français doit désormais s'interroger, sans angélisme, sur l'enjeu carcéral et pénitentiaire. Et débattre de la fonction de la prison pour pouvoir dépasser cette machine infernale. À défaut d'initier une révolution verte, le Grenelle de l'Environnement a eu le mérite de faire émerger la cause écologique dans la sphère publique. Il est temps pour la question pénitentiaire de suivre cette voie. **Organiser un « Grenelle des Prisons » pour faire d'une question sensible et impopulaire une priorité gouvernementale serait une preuve de courage politique.** Entre les fanatiques de la prison « humaine » et les abolitionnistes jusqu'au-boutistes, une

autre voie consiste à vider progressivement les prisons de leurs occupants. Alors seulement la célèbre phrase de Camus ne sera plus qu'un lieu commun sans fondement.

USBK & RICA

Le troisième numéro d'**Usbek et Rica** sortira le 3 décembre, dans toutes les bonnes librairies

—

Illustration cc Loguy pour OWNI.

ALAIN CANGINA

le 23 novembre 2010 - 23:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci, merci et merci. Je croyais être seul à penser cela. Votre article est un réel rayon de soleil dans ma lutte contre l'enfer carcéral. Le culte de la victime est fondé sur la loi du talion qui engendre souffrance et exclusion. La question du sens de la peine est au cœur de la réflexion et de la responsabilisation de chacun vers plus d'humanité. Souffrance plus souffrance amène à la barbarie.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

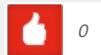
ALEXANDRE

le 27 mars 2012 - 17:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Désolé pour le doublon, j'ai placé le même commentaire un peu plus bas.
Un avocat pénaliste de Rouen, plus ou moins spécialisé dans la question de la prison et ses conditions de vie, tient le blog suivant:
<http://noeletienne.blogspot.fr/>
Il a notamment gagné des procédures devant le Tribunal Administratif, concernant les conditions de détention à la prison "Bonne Nouvelle" (sic) de Rouen.
Bonne lecture*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DFITZ

le 24 novembre 2010 - 7:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



grosse faute dans le chapeau...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DALZ

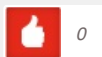
le 24 novembre 2010 - 10:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Attention tout de même, je n'ai pas vu les sources des statistiques, c'est dommage (je ne mets pas en doute la véracité, d'autres le feront !).
Ensuite, attention au banalité, même si dans l'ensemble je suis parfaitement d'accord, dire que "condamner une personne à passer 30 ans ou plus derrière les barreaux ajoute de la souffrance à la souffrance, sans pour autant venger la victime et ses proches" sans préciser la source c'est très grave ! Pour avoir vécu cela, (il s'agit donc d'un cas particulier) cet enfermement (à voir sur la durée) est extrêmement salutaire pour la victime (qui, pendant un certain temps, de quelques mois, à toute une vie), qui vit dans une peur permanente, à n'en plus dormir la nuit, et bien souvent obligée de partir vivre loin de ses proches), et sans doute aussi pour le bourreau, qui, conscient de ses actes (exit les 30% de personnes n'ayant plus toutes leurs facultés) se voir protéger ! A voir pour se faire castrer s'il le souhaite (même si c'est pas encore la panacée <http://www.liberation.fr/societe/0101594765-castration-chimique-l-etat-des-lieux>) .*

Par contre, parler de courage en politique, c'est presque utopique non ? ^^

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALAIN CANGINA

le 24 novembre 2010 - 11:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comment peut on dire qu'enfermer quelqu'un est salutaire pour une autre?? réagir ainsi s'appelle du conditionnement qui devient une croyance. Il tient au fait qu'on est formaté par la peur qui dit que l'agression va recommencer, que ce type est un monstre, inatteignable au bon sens, perversi jusqu'à la moelle. Le choc de l'agression est entretenu pas l'escroquerie psychologique.

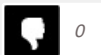
Si au lieu de séparer on réunissait, si on ne faisait pas un face à face mais un avec avec, toute la peur se transformerait. je sais, Nous ne sommes pas du tout habitués à envisager de telles relations dans le culte de la victime, on préconise la vengeance, le rejet, l'exclusion. Et surtout qu'on ne vienne pas me parler d'angélisme, je suis au contraire très pragmatique. Je réfléchis au comment vivre ensemble, c'est tout

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SIMON

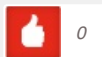
le 24 novembre 2010 - 15:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Salut la soucoupe, une petite vidéo qu'on avait faite avec Blaise Mao si vous voulez :

<http://vimeo.com/15807028>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AKM

le 24 novembre 2010 - 18:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



merci.

en tant que psychiatre je suis horrifiée d être témoin d aberrations- meme unique, c trop grave- liees aux defaillances de ce systeme. pour avoir vu les limites des expertises psy- en 2 h? aucun diagnostic ne peut être fiable a chaud... - et des 'gros durs' traumatisés au delà du métabolisable et trop de témoignages sur l espace de non droit-racket, viol, difficulté d accès au soin- c un lieu qui prive de dignité et non plus juste de liberté.

or les 'habitudes a penser' tiennent d une culpabilité collective dont on ne peut se dedouaner.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHRISTIANO

le 29 novembre 2010 - 12:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



LA PRISON CEST LE SEUL MOYEN POUR LES VIOLEURS ET LES ASSASSINS FAUT ARRETER LE GOUVERNEMENT A RAISON LA PREUVE EN EST LES MUTIRICIDIVISTES QUI SONT SORTI EST QUI ONT RECIDIVES. VOUS NE VOULEZ PAS LEURS OFFRIR LE CAVIAR AUSSI AUX VIOLEURS ET AUS ASSASSINS D ENFANTS DE FEMMES ET DHOMME ALLEZ DIRE CA A LEURS ENCORE SA TIENDRAIT DE MOI MOI JE LES METTERAI AUX TRAVAUX FORCER COMME CA L ETAT DONC LES FRANCAIS PAIERAIENT MOINS CAR CEST NORMAL QU UN DETENUE PAIE SA CELLULE. ON LEUR DIT PAS DE COMMETTRE DES CRIMES ALORS FAUT PAS VENIR SE PLAINDRE.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALEXANDRE

le 27 mars 2012 - 17:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un avocat pénaliste de Rouen, plus ou moins spécialisé dans la question de la prison et ses conditions de vie, tient le blog suivant:

<http://noeletienne.blogspot.fr/>

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

CHRISTIANO

le 29 novembre 2010 - 12:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ET LA PRISON PROTEGE LES VICTIMES.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ALAIN CANGINA

le 29 novembre 2010 - 13:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Monsieur Christiano

Vous n'avez qu'une information télé, vous croyez tout ce qu'on vous raconte et vous devez être un fan de faites entrer l'accusé.

En plus vous ne réfléchissez pas car si la prison était la solution, la violence de cette société n'existerait presque plus.

Vous êtes haineux, et vous ne servez pas les victimes en entretenant la loi du talion.

Cependant, au train où vont les choses, vous allez vous y retrouver en prison car, à part les politiques, tout le monde va y passer, excepté les moutons et les courtisans.

je vous souhaite bien du plaisir et nul doute qu'avec votre mentalité vous comprendrez ce que veut dire : "être à la trique".

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

CHRISTIANO

le 29 novembre 2010 - 19:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



JE PARLE EN TANT QU ENFANT VICTIME.

MOI JE SUIS CONTENTE QUE LA SOCIETE A MIS MON AGRESSEUR HORS D ETAT DE NUIRE.

SE SALOPARD NOUS EN A FAIT BAVER PENDANT PRES DE 25 ANS.

QUAND VOUS DITES SA DES PRISONS VOUS PRENNEZ LE PARTI DE CES PERVERS.

YA DES GENS QUI POURRAIENT ETRE PUNIS SANS ALLER EN PRISON MAIS YA DES GENS YA PAS DE CHOIX CES OBLIGER DE LES PRIVER DE LEURS LIBERTE CAR ILS SONT DANGEREUX.

VOUS DITES CA MAIS LE JOUR OU VOUS TOMBEREZ SUR UN PERVERS OU VOTRE ENFANT SERA L OBJET D UN PERVERS VOUS COMPRENDREZ SE QUE JAI VECU ET JE PEUX VOUS DIRE QUE SI JE VOUS RACONTEZ SE QUE JAI VECU VOUS NE DIRIEZ PAS CELA.

PENSEZ A VOTRE FILLE OU FILS LE JOUR OU IL SERA VIOLE APRES DIRIEZ VOUS ENCORE CELA?

NON JE DOUTE VOUS VOUDRIEZ VOUS VENGEZ OU QUE SOIS ENFERMER A VIE L AGRESSEUR DE VOTRE ENFANT.

ET NE CROYEZ PAS QUE JAI EU UNE ENFANCE ADOLESCENCE HEUREUSE S EST TOUT LE CONTRAIRE.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

FLYOUNET

le 30 novembre 2010 - 16:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Madame,

La peine et la douleur que vous devez éprouver est compréhensible et justifiée.

Personne ne peut se permettre de juger vos opinions comme malvenues. Selon moi, Mr

Cangina ne pensait pas mal, mais il est naturel qu'une personne défende ses opinions.

Pour revenir à l'objet de la discussion;

Selon moi, le rôle primordial de la justice devrait être, non de punir les criminels, mais de les pousser à réfléchir sur leur geste; leur faire sentir au plus profond d'eux-mêmes la souffrance qu'ils ont eux-même provoqué.

Ce n'est pas en les exécutant (comme c'est encore le cas dans certains pays) ou en les enfermant dans une pièce de 5m² pendant 25 ans qu'on peut leur faire comprendre à coup sûr les conséquences de leurs actes à des détenus. Dans certains cas, cela peut marcher, et dans d'autres cas, cela fait macérer la haine et la vengeance car ils ne comprennent pas le sort qui leur est réservé.

Personne n'est parfaitement hermétique à la souffrance, même ceux qui peuvent paraître n'avoir aucun amour propre, à l'instar des condamnés. Il est possible selon moi que tous les condamnés réalisent l'étendu du mal qu'ils ont commis, s'ils l'ont commis. Cela passe vraisemblablement par des mesures restrictives et préventives, surtout par de la psychologie et de la communication, mais pas par la loi du Talion car la souffrance ne se retranche pas.

Désolé pour la dose d'angélisme. Pour ceux qui me prendrait pour un illuminé, je ne cautionne aucun autre dogme que le bon sens !

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHRISTIANO

le 30 novembre 2010 - 17:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



DEJA SE N EST PAS UNE OPINION, J'AI VECU CA. LE PERVERS DONT JE PARLE S EST MON PERE. POUR MON PERE S EST NORMAL DE MARTYRISE LES AUTRES PENDANT PRES DE 25 ANS IL A TERRORISE SA FEMME ET CEST 6 ENFANTS QUAND IL PARTAIT AU TRAVAIL ON LE REGARDER PARTIR AVEC SOULAGEMENT QUAND IL REVENAIT LE SOIR ON LE REGARDER ARRIVER AVEC UN MAL DE VENTRE AU POINT D AVOIR ENVIE DE CHIER OU DE PISSE ON ETE TERRIFIER PAR LUI CAR LE SOIR ON NE SAVAIT JAMAIS SE QU IL ALLAIT NOUS FAIRE VIVRE. MON PERE NOUS FRAPPER TOUS AVEC DES FILS ELECTRIQUES, DES COURROIES DE SECHE LINGE, DES TOURNEVIS, DES BATONS DU LIT DU SOMMIER ECT...

MON PERE UTILISAIT SA VOITURE POUR ESSAYER DE NOUS ECRASER MA MERE ET MOI QUAND JE ME RETOURNER IL RIGOLAIT AU VOLANT. QUAND MA MERE ETAIT ENCEINTE DE MA SOEUR ESTELLE MON PERE LA BALANÇER DANS LES ESCALIERS EN BETON DE LA CAVE. QUAND ELLE ETAIT ENCEINTE DE MA SOEUR MARIE DELPHINE IL LA FRAPPE AVEC LE TYAU D ARROSSAGE. MON PERE MARTYRISE MON FRERE JEAN FRANCOIS IL L OBLIGER A FAIRE DE L ACCORDEON ET CHAQUE FOIS QU IL FAISAIT UNE NOTE FAUSSE MON PERE METTAIS DES CLAQUES DES COUPS DE POING A MON FRERE IL LE PINÇER AU BRAS AUX EPAULES L EMPECHANT DE DORMIR ALORS QU IL ETAIT 2 HEURE DU MATIN CELA A COMMENCE VERS 4 ANS JUSQU A SON ADOLESCENCE. UNE FOIS IL LA PRIS PAR LES PIEDS ET LUI A FAIT FAIRE LE TOUR DE LA PIECE A TEL POINT QU IL ETAIT MALADE.

QUAND J'AVAIS 3 MOIS J'AVAIS DES BLEUS SUR LE THORAX, QUAND J'AVAIS 5 MOIS IL MA FRACTURE LE FEMUR APRES IL MA BRISER LE BRAS A VIE. IL MA TELLEMENT MIS DE COUP DANS LA TETE QUE JAI DES SEQUELLES NEUROLOGIQUES QUAND A MES SOEURS IL EN A FAIT DES HANDICAPER ET MON FRERE SERGE ET HORS SERVICE JUSQU A LA FIN DE SES JOURS DANS UN INSTITUT POUR HANDICAPER A SAINTES MARIES AUX MINES. QUAND A MARIE DELPHINE ELLE EST A KRATT A ERSTEIN UN ENDROIT POUR LES HANDICAPER.

MON PERE METTAIS DES COUPS DE POING DANS LA FIGURE A MARIE DELPHINE ALORS QU ELLE QUE 18 MOIS.

MON PERE BATAIT MA MERE DEVANT NOUS UNE FOIS QUE NOUS ETIONS TOUS DANS LA CHAMBRE IL MA MIS UN COUP DE POING AU VENTRE EST IL MA DIT ..TA QUA CREVER.. JE LAI VU METTRE DES COUPS DE POING A MA MERE DANS LA CUISINE ET LUI METTRE DES COUPS DE PIEDS DANS LE THORAX ET DANS SON VENTRE ALORS QUELLE ETAIT ASSIS PAR TERRE APRES IL LUI A DIT D ALLER DANS LA CHAMBRE ET LUI A MIS DES COUPS DE PIEDS DANS LES FESSE POUR LA FAIRE MON LES ESCALIER IL LA FAIT ENTRER DANS NOTRE CHAMBRE ROSE ET IL LUI A MIS DES COUPS DE POING DE PIEDS PUIS IL LUI A ECLAQUE LE NEZ DEVANT NOUS SIX LES ENFANTS, MARIE DELPHINE ET ELLE HURLER ELLES SE SONT CACHER EN DESSUS DU LIT QUAND A JEAN FRANCOIS ET NATHALIE ILS ONT PRIS DES COUPS A LA PORTE D ENTRE DE LA MAISON.

MON PERE EST QUELQU UN DE DANGEREUX AUJOURD HUI ON EST GRAND ET ON A TOUS FUI LA MAISON MALGRES CELA MON PERE A ETE CASSER LA VOITURE DE MA SOEUR NATHALIE EN CREVANT LES ROUES ET EN BOUSSILANT LA DIRECTION DU VOLANT.

MON PERE A ETE EN PRISON POUR M AVOIR PRIS POUR SA FEMME ALORS QUE JE N'AVAIS QUE 11 ANS S'EST INSCRIS DANS MA MEMOIRE COMME SI S'ETAIT HIER ET CELA A SOULAGER TOUTE MA FAMILLE POUR LA PREMIERE FOIS ON A PU DEVELOPPER NOTRE PERSONNALITE QUAND IL ETAIT EN PRISON NOUS NAVIONS PLUS MAL AU VENTRE NOUS NE FAISONS PLUS PIPI AU LIT ET NE FAISONS PLUS N'ONT SELLE SUR NOUS.

QUAND MON PERE A ETE EN PRISON NOUS N'ETIONS PLUS SOUS SONT EMPRISE MEME S'IL ESSAYER AVEC SES LETTRES DE NOUS MANIPULER. QUAND MON PERE A ETE EN PRISON NOUS ETIONS LIBRE LIBERE DE LUI LIBERE DES VIOLENCES PHYSIQUES PSYCHOLOGIQUES ET SEXUELLE. AUJOURD'HUI IL VIT TOUT SEUL DANS SA MAISON IL SE PARLE A LUI MEME ET CETTE ETE IL A MEME MIS LE FEU A UN MUR DE SA MAISON. IL A PLUS DE FRIGO NA PLUS D'ASSURANCE MALADIE D'HABITATION IL EST DEvenu RADIN A SOUHAIT IL A MEME FERMER L'EAU CHAUDE IL NE SE LAVE QUE TRES RAREMENT.

NOUS LAVONS VOLONTAIREMENT ISOLE IL EST LIVRER A LUI MEME. TOUTE SA VIE IL NA JAMAIS EU D'AMIS ET ILS NOUS COUPER DE NOS FAMILLES PATERNELLE ET MATERNELLES.

PERSONNE DE NOS FAMILLES NE SONT INTERVENUS UN JOUR MAIS SE QUI ME FAIT RIRE S'EST QU'IL A FAIT DES LETTRES DE MORTS A SES FRERES JE PEUX VOUS DIRE QUE SA FAMILLE ON ETE FACE A LA REALITE DES COMPORTEMENTS DANGEREUX DE MON PERE.

MON PERE PAYE SE QU'IL A FAIT IL EST TOUT SEUL AU MONDE ET QUAND IL AURA PERDU LA RAISON LE MAIRE DE SAND ET LES GENDARMES DE BENFELD SE DERMERDERONT AVEC LUI.

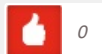
JAMAIS QUE SA SOIT MON FRERE MA SOEUR ET MOI MEME NOUS NOUS OCCUPERONS DE LUI QUAND A MES AUTRES SOEURS ET FRERES ILS SONT TELLEMENT HANDICAPER QU'ILS NE POURRONT JAMAIS S'OCCUPER DE LUI. ON NE VEUT PAS DE LUI DANS NOS VIE ET SURTOUT PAS A COTE DE NOS ENFANTS. 25 ANS ACTES DE TORTURES ET DE BARBARIES DES TENTATIVES DE MEURTRE AVEC SA VOITURE ON FINI DE LUI.

ALORS VOUS VOULEZ TOUJOURS DEFENDRE LES PERVERS.

LA PRISON PERMET A DES VICTIMES DE SORTIR DE LA VIOLENCES PHYSIQUES SEXUELLES ET PSYCHOLOGIQUES DE L'EMPRISE DES AGRESSEURS DE POUVOIR SE LIBERE PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT.

DEMAIN ON DECIDE D'ENFERMER CEST PERVERS A VIE ET JOUVRIRAI UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE JE FERAI LA FETE AU NOM DE TOUTES LES VICTIMES PARCE QUE PERSONNE NE PENSE A EUX ET A LEURS DROITS DE VIVRE EN SECURITE.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHRISTIANO

le 30 novembre 2010 - 18:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



PENSEZ A TOUT CES ENFANTS MALTRAITER QUI ON LE DROIT A UNE ENFANCE.

ON A LE DROIT DE GRANDIR SANS AVOIR UN PERVERS DANS NOTRE VIE. ON A LE DROIT D'ETRE HEUREUX DE RIRE DE JOUER D'APPRENDRE AVEC PLAISIR ET PAS SOUS LES COUPS ET ON A LE DROIT DE DORMIR DANS UN LIT ET PAS PAR TERRE DANS UNE CAVE AVEC DES SOURIS DANS LE FROID. DORMIR DANS UN LIT BIEN CHAUD ET PAS DANS LA NEIGE EN PLEINE NUIT COMME MON PERE NOUS FAISAIT.

TOUS SE QU'IL A FAIT AURA DES REPERCUTIONS SUR PLUSIEURS GENERATIONS S'EST INSCRIS DANS L'HISTOIRE FAMILIALE.

JE VOUDRAIS AJOUTER A MON PERE QUE MOI M... JE L'EMMERDE BIEN PROFONDEMENT MAINTENANT S'EST FINI POUR TOI FINI.

IL DIT SE QU'IL A FAIT S'EST NORMAL ET BIEN MOI JE LUI SOUHAITE DE SUBIR SE QU'IL NOUS A FAIT APRES ON VERRA SIL DIRA ENCORE QUE S'EST NORMAL.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS

le 18 décembre 2010 - 20:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Une petite idée, toute simple, et si nous revenions au temps de la démocratie Athénienne et son ostracisme comme punition? pour simplifier : "tu n'as pas suivie les

règles du jeux et bien tu es bannis pour tant de mois/années avec confiscation de tes biens durant ce temps" Cela serait particulièrement truculent pour les politiques pris la main dans le pot de confiture...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RUFKL

le 26 mars 2012 - 21:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"condamner une personne à passer 30 ans ou plus derrière les barreaux ajoute de la souffrance à la souffrance, sans pour autant venger la victime et ses proches." alors la solution pour le violeur ou le meurtrier c'est quoi: dire aux familles des victimes que ce violeur ou tueur est une victime de la société et qu'il faut donc le libérer?

"Mais si l'opinion publique avait toujours raison, Robert Badinter n'aurait jamais fait voter l'abolition de la peine de mort." No comment mais je me demande comment au XXIe siècle on peut penser qu'il faut laisser des gens "éclairés" décider à la place du peuple. Cela a un nom ce système je vous signale, c'est celui où un leader inspiré décide à la place d'une population trop bête pour qu'on puisse lui demander son avis

"Suivons l'exemple de l'Espagne et de la Norvège qui ont aboli la peine de prison à perpétuité. "C'est cela oui libérons les terroristes et les violeurs au bout de 20 ans après tout ils ont détruit des vies(mais ce n'est pas de leur faute hein, c'est la société qui les avait exclus avant et donc ils se vengent)mais il ne faut pas nuire à la leur. Franchement votre idée est pour moi inacceptable et encore plus quand on voit les événements qui viennent de se passer, évidemment il faut améliorer les conditions de vie des détenus, oui les peines de prison pour petits délits peuvent être exagérées mais les meurtriers, les violeurs, les terroristes n'ont pour moi droit qu'à une seule place dans notre pays: la prison." réinsérer" une personne comme cela, vous y croyez vraiment vous? Vous pensez sérieusement qu'un Mohamed Merah est réinsérable?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RUFKL

le 26 mars 2012 - 22:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai envi de rappeler une vérité que vous semblez avoir oublié: peut-on affirmer qu'une personne ayant commis des actes terroristes n'est plus dangereuse pour la société? Peut-on affirmer qu'un meurtrier est réinsérable dans la société? Qu'un violeur peut être mis en liberté? Ce sont pourtant des choses que l'on fait en France. Alors oui la prison détruit, la prison tue et il faut lutter contre ces phénomènes mais arrêtez de dire que fermer les prisons serait faire preuve d'avancée philosophique majeure. Il existe des êtres humains qui commettent des actes graves, qui détruisent la vie de plusieurs familles, qui font preuve d'une cruauté extrême, qui assassinent et filment leurs meurtres, qui violent, qui tuent au nom d'une religion et ceux-ci ne doivent pas aller en prison? Vous affirmez que la valeur protectrice de la prison pour la société est un mythe; c'est partiellement vrai mais pour ceux que j'ai cités, excusez moi mais ils ne doivent pas retourner en interaction avec des personnes normales qui ne demandent qu'à vivre. Alors le bracelet électronique c'est bien beau, mais vous semblez omettre le cas des personnes qui arrachent ces bracelets pour retuer(à nantes il y a 1 semaine par exemple). Les malades mentaux n'ont pas à être en prison, on est d'accord. Il faut les amener dans un hôpital psychiatrique, ok pas de problème. On parle beaucoup des droits des condamnés, mais ces victimes à qui l'on annonce que leur violeur, ou le meurtrier de leur enfant est remis en liberté au bout de 20 ans, cela serait bien qu'on en parle aussi.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE